

CTP ORLY AG extraordinaire du 11 mai 2010

Le CTP extraordinaire Orly et Aviation Générale, **concernant la vérification de la présence des agents opérationnels**, initialement prévu le 10 mai ne s'est pas tenu faute de quorum.

Toutes les Organisations Syndicales l'ayant boycotté, il s'est finalement tenu le 11 mai 2010, présidé par M. Lochanski.

Etaient présents les représentants de l'administration, SNNA-FO, USAC-CGT, UNSA et SNCTA.

En début de CTP, SNNA-FO et USAC-CGT ont lu conjointement une déclaration liminaire expliquant le boycott de la veille.

Le but de ce CTP était de discuter le projet de note de service dont l'objet est **la vérification de la présence des agents opérationnels**.

Le Directeur des opérations a en effet envoyé une note à l'attention des chefs d'entité, leur demandant de mettre en place un système de contrôle **RAPIDEMENT** (avant le 20 mai !!), suite au rapport de la Cour des comptes.

En résumé :

- ***Ce projet de note de service concerne tous les agents opérationnels de l'Organisme*** (les ICNA d'Orly titulaires d'une mention d'unité, les IESSA d'Orly en Maintenance Opérationnelle, les TSEEAC du BdP d'Orly, les ICNA et TSEEAC titulaires d'une mention d'unité sur les terrains AG, les IESSA de la maintenance du service AG).
- La vérification de la présence sera réalisée, a posteriori pour une journée donnée, ***en confrontant les données des tours de service des agents opérationnels à celles issues de l'archivage des badgeuses pour les agents d'Orly, et celles issues des émargements des cahiers de marche pour les agents du service AG***. Cette vérification sera menée sous la responsabilité du chef d'organisme et du chef de service concerné.
- L'administration locale réalisera a posteriori ***au minimum quatre vérifications par mois par entité à compter du 7 juin 2010***.
- A noter que les contrôles étant a posteriori, les tours de service pourront toujours être modifiés jusqu'au début de la vacation.



A la fin du CTP, toutes les OS se sont associées pour lire la déclaration suivante :

« A l'unanimité les OS présentes à ce CTP extraordinaire refusent la mise en place de ces nouvelles procédures de vérification de présence des agents opérationnels. Elles rappellent que des moyens efficaces et officiels existent déjà, et dénoncent ces procédures comme une provocation dans un contexte de dialogue social déjà très tendu. »

Puis un vote pour la validation de ce projet de note de service a eu lieu :
POUR : 8 (Administration)
CONTRE : 5 (les OS)

Votre représentant SNNA-FO au CTP Local : Isabelle Schweckendiek – LFPL

Orly, le 11 mai 2010

Déclaration liminaire au CTP ORLY AG du 11 mai 2010

Depuis l'annonce par le gouvernement début janvier de sa préférence d'un modèle fusionnel pour construire le FABEC, une intersyndicale majoritaire s'est constituée et a présenté un contre projet basé sur un modèle coopératif compatible avec les exigences européennes.

Les deux mouvements de grève à l'initiative de l'intersyndicale ont été fortement suivis et ont permis de remettre en discussion le choix du modèle pour le FABEC, avec la nomination d'un médiateur, Gilles Savary, chargé de ré ouvrir les concertations entre états, prestataires de service de la navigation aérienne et partenaires sociaux du FABEC.

Pour autant rien n'a changé dans le discours du ministère et de notre administration qui reprend toujours les propositions de deux syndicats minoritaires. Nous considérons que le dialogue social est toujours déséquilibré à la DGAC, et que la cogestion ne doit plus être le mode de fonctionnement entre certaines organisations syndicales et l'administration.

Bien qu'il y ait une ouverture avec la mission Savary, la DGAC a décidé de durcir le ton suite au rapport de la cour des comptes en imposant sans concertation un système infantilisant et humiliant de contrôle de présence pour tous les personnels opérationnels et en modifiant les règles du service minimum en réduisant l'impact d'une grève sur le trafic afin de briser la dynamique de l'intersyndicale.

La DGAC donne des mauvaises réponses à l'inquiétude des personnels massivement mobilisés.

En conséquence nous n'avons pas participé au CTP extraordinaire convoqué le 10 mai estimant que les conditions d'un dialogue social apaisé ne sont pas réunies.

Les représentants USAC-CGT et SNNA-FO du CTP local Orly- Aviation Générale